

Service Nouveau-Brunswick Personne-ressource : Bonnie Doyle Creber, (506) 453-2113	Enregistrement des statistiques de l'état civil <i>Loi sur les statistiques de l'état civil – Règlement 93-104</i> <i>Loi sur le changement de nom – Règlement 88-57</i> <i>Loi sur le mariage – Règlement 85-30</i>
Droit actuel : Voir l'annexe Droit proposé : Voir l'annexe En vigueur : Le 15 février 2016* Le 4 avril 2016 Le 3 avril 2017 Le 2 avril 2018 Le 1 ^{er} avril 2019	Nouvelle prévision des recettes annuelles : Le 15 février 2016 : 96 798 \$* Le 4 avril 2016 : 1 385 218 \$** Le 3 avril 2017 : 53 165 \$ Le 2 avril 2018 : 477 975 \$ Le 1 ^{er} avril 2019 : 2 605 \$ Changement des recettes annuelles : Le 15 février 2016 : 76 448 \$* Le 4 avril 2016 : 435 060 \$** Le 3 avril 2017 : 10 610 \$ Le 2 avril 2018 : 45 310 \$ Le 1 ^{er} avril 2019 : 550 \$
Observations : Les droits d'enregistrement des statistiques de l'état civil n'ont connu aucune augmentation depuis 1993, à l'exception d'une hausse de 5 \$ pour le certificat de naissance en 2008. Pour cette raison, la plupart des droits seront augmentés en deux étapes.	
* Ces estimations représentent deux mois de recettes (février et mars 2016).	
**Ces estimations incluent les dix autres mois de recettes provenant des augmentations appliquées aux droits le 15 février 2016.	

Annexe – Enregistrement des statistiques de l'état civil						
Droit	Droit actuel	15 février 2016	4 avril 2016	3 avril 2017	2 avril 2018	1 ^{er} avril 2019
Certificat de naissance abrégé	25 \$	40 \$				
Certificat de naissance détaillé	30 \$	40 \$				
Certificat de mariage	25 \$	40 \$				
Certificat de décès	25 \$	40 \$				
Coût additionnel de 5 \$ pour les demandes de certificat faites en personne ou par la poste (afin de favoriser la demande en ligne)	0 \$	5 \$				
Service accéléré	0 \$	50 \$				
Licence de mariage	100 \$		115 \$		125 \$	
Remplacement de la licence de mariage	0 \$		20 \$		35 \$	
Reproduction photographique d'un bulletin d'enregistrement de mariage	25 \$		40 \$		50 \$	
Enregistrement tardif	20 \$		35 \$	50 \$	65 \$	75 \$

Changement de nom – prénom (50 \$ non remboursables)	100 \$			115 \$	130 \$	
Changement de nom – nom de famille (50 \$ non remboursables)	125 \$			130 \$		
Changement de nom – membre additionnel de la famille	50 \$			65 \$	75 \$	
Changement de nom – recherche	15 \$			20 \$	30 \$	